Notre école maternelle a, comme chaque année, fait l'objet de nombreux travaux d'entretien, d'amélioration du confort des élèves, d'embellissement et de remise à niveau pour la sécurité des élèves.

Parmi les plus importants :

- Mise aux normes des sanitaires,
- Mise en place d'une fontaine adaptée pour la toilette des mains,
- Réfection des peintures et l'embellissement de la façade avec des couleurs vives,
- Réfection de la peinture des dortoirs (pose de porte coupe-feu et aménagement d'une issue de secours), pose d'un nouvel évier et d'un chauffe-eau dans les toilettes.

Notre Ecole Elémentaire Joliot Curie

L'école élémentaire est composée de 10 classes. Elle accueille 257 élèves répartis de la manière suivante :

- 1 classe section ULIS de 13 élèves : Mme PETIAUX,
- 1 classe section CP de 29 élèves : Mme LEMOINE,
- 1 classe section CP de 28 élèves : Mme RODRIGUES,
- 1 classe section CE1 de 25 élèves : Mme LECLERCQ,
- 1 classe section CE1 de 26 élèves : Mme JASNIN,
- 1 classe section CE2 de 24 élèves : Mme GUIDEZ et Mme DELOFFRE,
- 1 classe section CE2 de 25 élèves : Mme RÉGNIER et M. LOBRY,
- 1 classe section CM1 de 31 élèves : Mme LHOIR,
- 1 classe section CM1/CM2 de 27 élèves : M. BAYART,
- 1 classe section CM2 de 29 élèves : M. PARISIS.

La direction de l'école élémentaire est assurée par Mme RÉGNIER Florence.

Les horaires de l'école Victor Duruy

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45 – 11h45		8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	
Après-midi	13h15 – 15h30			13h15 – 15h30	
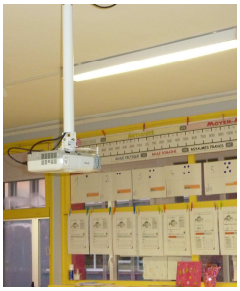
Les travaux réalisés cette année sont essentiellement liés à la sécurité des biens et des personnes : mise aux normes de l'électricité, remplacement des luminaires, rénovation de la salle des professeurs et réfection des peintures du hall. Les 15 tablettes numériques, mise en service en février 2016, améliorent considérablement le quotidien des élèves et facilitent leur apprentissage. Pour compléter et améliorer l'utilisation des machines, une étude est en cours ; il s'agit de l'implantation du WIFI dans toutes les classes. La mise en œuvre de ce dispositif devra tenir compte des recommandations de l'inspection académique.